



LOISIRS - SPORT - CULTURE - VACANCES

CE QUI CHANGE EN 2026

Les ASC (Activités Sociales et Culturelles) recouvrent les domaines suivants : Culture – Jeunesse – Solidarité – Loisirs – Sport – Vacances – Parentalité – Restauration collective et conventionnée

Avant mise en place des CSE

Les prestations étaient accessibles à tous les postiers actifs et retraités en fonction de critères d'éligibilité par les plateformes Portail Malin et Toulouisirs (prestataire de LP) dans un **budget ouvert** géré par COGAS et DNAS.

- ✓ 14 mars 2024, accord entre La Poste et Organisations syndicales pour gestion ASC par les CSE d'Etablissement (cadre législatif),
- ✓ Fin 2024, mise en place des CSE qui récupèrent la gestion des ASC.

2025- Année de transition

Budget fermé de 135 millions d'Euros pour l'ensemble des ASC, soit 2.46% de la masse salariale de La Poste SA, répartis par CSE d'Etablissement en fonction du nombre d'effectifs.

Délégation de gestion des CSE d'Etablissement vers La Poste via le CSE Central, de l'ensemble des prestations **SAUF L'OFFRE BILLETTERIE LOCALE**, donc transfert des budgets équivalents (sur la base du consommé 2024).

Les CSE d'Etablissement ont donc gardé la main sur la gestion du budget de **L'OFFRE BILLETTERIE LOCALE**, chacun ayant choisi un ou des prestataires.

Après 2025

Même budget fermé qu'en 2025. Dans une logique d'équité et d'homogénéité de traitement, de redistribution solidaire et équitable, de solidarité et de mutualisation responsable, les organisations syndicales présentes au CSE Central, sauf la CFE-CGC, ont validé un accord de **centralisation et mutualisation** de CERTAINES PRESTATIONS gérées par le CSE Central. Quelques-unes pourront être transférées en délégation de gestion vers La Poste **si nécessaire et acceptation**.

Pour les RETRAITES et VEUVES et VEUFS de postiers, il sera porté une attention particulière au niveau du CSE Central qui sera leur point d'entrée.

Une plateforme dédiée sera mise en place avec le prestataire du CSE central :

Up Kaledea



Prestations mutualisées au CSE Central :

- Vacances adultes et familles : catalogue de séjours, voyages, week-end proposés et négociés par le CSE Central mais facturé à la consommation au CSE d'Etablissement qui garde la gestion de son budget.

Prestations centralisées gérées au niveau du CSE Central :

- **Parentalité et vacances enfants**

- ✓ Aide à la garde : Garde d'enfants -Vacances en centre de loisirs (dont mercredis) -Garde périscolaire
- ✓ Aide à la scolarité : Aide aux devoirs via un prestataire - Soutien aux apprentissages : prise en charge partielle des frais de cours de soutien (collectif ou individuel) - Partenariat avec une entreprise de soutien scolaire.
- ✓ Vacances enfants : Colonies de vacances avec une association partenaire - Colonies de vacances hors association partenaire - Séjours enfant accompagné - Classes découvertes - Séjours linguistiques.

- **Solidarité**

- ✓ CESU BOE et Aidants
- ✓ Aides pécuniaires remboursables et non remboursables pour les actifs et retraités (avec budget fermé pour ces derniers) + Protocole sinistre (réservé aux actifs)
- ✓ Prestations enfants en situation de Handicap : Allocation pour étudiant atteint de maladie chronique (20-27 ans)
- ✓ Allocation aux parents d'enfant handicapé (<20 ans)
- ✓ Colonies avec une association partenaires
- ✓ Aide à domicile pour l'aidé /Aide au répit
- ✓ Service Guichet des aidants familiaux (en collaboration avec une association partenaire)
- ✓ Aide à la réservation de places au sein des établissements spécialisés d'associations partenaires – service délégué à un prestataire externe
- ✓ Aide à la recherche de places en maison de retraite – service délégué à un prestataire externe.
- ✓

- **Chèques vacances**
- **CESU**
- **Restauration collective et conventionnée**



Les CSE d'Établissement :

Gestion des budgets correspondant à l'offre sport, l'offre culture et l'offre billetterie locale.

Pour la CGT, la mobilisation des postiers est indispensable pour faire évoluer ce budget des Activités Sociales et Culturelles et revendique :

- **Une augmentation du budget à au moins 3 %**
- **Une augmentation des salaires**
- **Une campagne massive de recrutement pour combler l'ensemble des postes vacants**

**Continuons à
Construire Des ASC
pour toutes et tous.**

